



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

137^{ème} Assemblée de l'UIP

Saint-Petersbourg (Fédération de Russie)
14–18 octobre 2017



Audition d'experts sur le thème *La pérennisation de la paix pour parvenir au développement durable*

*Mercredi 18 octobre 2017 (10 heures – 12 h 30)
Salle n° 1 (rez-de-chaussée), Palais de Tauride*

Note d'orientation

Contexte

Cette audition se penchera sur le thème d'une résolution que la Commission de la paix et de la sécurité internationale prévoit d'examiner et d'adopter lors de la 138^{ème} Assemblée de l'UIP.

Promouvoir et consolider la paix est manifestement plus efficace que de tenter d'enrayer ou de gérer les conflits. Les résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la pérennisation de la paix et le Programme de développement durable à l'horizon 2030 partagent cette même conception en vue de bâtir des sociétés pacifiques. Ces deux cadres mondiaux sont complémentaires, se renforcent mutuellement et peuvent être vus comme les deux faces d'une même médaille. Le développement durable marque l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives, et, inversement, la paix durable offre un environnement propice au développement durable. Aussi, la mise en œuvre efficace des ODD permettra d'éviter l'émergence des conflits, mais aussi d'édifier des sociétés pacifiques et inclusives. Et la paix durable garantit pour sa part un environnement dans lequel des personnes de toutes conditions et de tous horizons peuvent contribuer ensemble au développement de leur pays.

Lors de cette audition, les questions suivantes seront abordées :

- Quels sont les enjeux et les opportunités liés aux deux concepts des ODD et de la pérennisation de la paix, et quelles sont leurs incidences réciproques ?
- Quel est le rôle des parlements dans la mise en œuvre des ODD et dans les efforts de pérennisation de la paix ?
- Quels types de mesures et d'initiatives les parlements peuvent-ils prendre en termes de législation, d'élaboration de politiques, d'évaluation et de contrôle, de manière à adopter une démarche englobante à l'égard du développement durable et de la pérennisation de la paix ?

Résultats attendus

Cette audition sera l'occasion pour les membres de la Commission de s'entretenir avec des acteurs clés dans le domaine, et de mieux comprendre la relation entre la pérennisation de la paix et le Programme 2030 dans toutes ses dimensions. Des exemples nationaux, notamment des exemples de bonnes pratiques seront mis en avant, et les liens entre la pérennisation de la paix et le Programme 2030 seront examinés à la lumière des ODD, notamment de l'Objectif 16 sur la promotion de sociétés pacifiques et inclusives. Les conclusions de l'audition ainsi que les contributions individuelles des Parlements membres fourniront aux co-rapporteurs les premières informations sur la manière dont les Membres de l'UIP abordent la question ; ces informations leur serviront de base pour la rédaction du projet de résolution et du mémoire explicatif.

Déroulement de l'audition

Cette audition prendra la forme d'un débat interactif auquel participeront des parlementaires et des experts. Les intervenants commenceront par quelques observations liminaires, puis la parole sera donnée aux participants pour un échange de vues, de questions et de réponses.

#IPU137